

SARKOZY DÉCLARE LA GUERRE AUX FONCTIONNAIRES : PAR LE DIALOGUE SOCIAL, IL ENTEND PRIVATISER LA FONCTION PUBLIQUE !

FRONT UNIQUE DES FÉDÉRATIONS CGT, FSU, FO, DU PS, DU PCF POUR LA DÉFENSE INCONDITIONNELLE DU STATUT DES FONCTIONNAIRES !

BOYCOTT IMMÉDIAT DES CONFÉRENCES, DES CONCERTATIONS DU GOUVERNEMENT !

SARKOZY DÉCLARE LA GUERRE AUX FONCTIONNAIRES.

Sarkozy, au compte de la bourgeoisie française, veut entreprendre rapidement la liquidation de la Fonction publique comme elle a eu lieu dans nombre de pays européens. Alors que la plupart des réformes en Europe datent de la fin des années 90, l'État bourgeois français a pris du retard et continue de traîner un important déficit budgétaire handicapant.

Cette offensive ne concerne pas que les fonctionnaires. Les travailleurs savent qu'en commençant pas s'attaquer au statut général de la Fonction publique, Sarkozy entend mettre en cause le Code du travail, le CDI en développant ce que le Medef appelle le contrat unique avec possibilité de « séparation à l'amiable ». Ces projets vont de pair et auraient dû être mis en place il y a déjà une dizaine d'années à la suite d'un rapport commandé par Chirac, le rapport Boissonnat qui, en 1995, fixait l'objectif d'en finir avec les garanties collectives des travailleurs.

Mais en 1997, la classe ouvrière s'est saisie des élections législatives organisées à la suite de la dissolution ratée de l'Assemblée nationale par Chirac pour barrer cette offensive en portant à l'Assemblée une majorité de députés du PS et du PCF.

Contre cette volonté, s'est mis en place un gouvernement dit de « majorité plurielle », PS-PCF-Radiciaux-Verts se soumettant à Chirac. En 2000, ce gouvernement dirigé par Jospin a conduit la réforme Sauter/Fabius aux Finances, a fait voter les lois Aubry d'annualisation et de flexibilité du temps de travail (98-2002) et a bouleversé les principes budgétaires de l'État par la mise en place de la LOLF (2001). Ce faisant, il ouvrait la voie à la réélection de Chirac, à l'élection d'une majorité UMP en 2002.

Si la politique de Chirac a porté de nouveaux coups contre les fonctionnaires (réforme des retraites en 2003, accords Jacobs...), le gouvernement n'a pu mettre en cause de manière définitive le statut des fonctionnaires, alors qu'en Suède, en Finlande, aux Pays-Bas et en Italie, les fonctionnaires sont passés sous droit privé.

Liquidier les garanties (emploi, avancement...) liées au statut, tel est l'objectif de Sarkozy. Et ce n'est pas un hasard si l'ancien ministre italien Bassanini est membre des conférences sur le débat national sur l'avenir de la Fonction publique. Il s'est en effet illustré par une

réforme de fond de l'État italien menée en 1998: suppression de milliers de postes, passage de la majorité des fonctionnaires (80 %) sous statut de droit privé, création de véritables CDD flexibles, rémunération au mérite tenant compte des responsabilités et des résultats attendus. Cette réforme a été soutenue par la principale confédération syndicale italienne, la CGIL qui a donné son accord pour passer les fonctionnaires sous droit privé ! Cette réforme de l'État s'est traduite également par la privatisation de nombre de secteurs publics : télécom, électricité, autoroutes, transports locaux, crédit....

À l'Institut Régional d'Administration de Nantes, le 19 septembre, Sarkozy a donné les grands objectifs de cette réforme cadrant ainsi le débat qui s'en suit. « *Je souhaite une fonction publique moins nombreuse, mieux payée, avec de meilleures perspectives de carrière. Le rythme de diminution des effectifs de l'Éducation Nationale sera fonction des progrès réalisés dans la remise à plat des programmes et des rythmes scolaires, qui est nécessaire à l'équilibre de nos efforts. Le rythme de diminution des effectifs de l'administration fiscale sera fonction des progrès réalisés dans l'informatisation, dans la simplification des structures ou dans la remise à plat de nos prélèvements obligatoires* ». « *La réorganisation territoriale de l'État, la réforme de la carte judiciaire, de la carte hospitalière ou de celle des trésoreries ou des perceptions conditionnera elle aussi beaucoup notre capacité à améliorer la productivité de l'État* ». « *Le même effort doit être consenti par les collectivités territoriales.* »

L'objectif de Sarkozy est de supprimer des milliers de postes (23 000 au budget 2008), notamment dans l'Éducation Nationale et aux Finances en annonçant pour le budget 2008 le non remplacement d'un fonctionnaire sur trois pour aboutir à un sur deux. Ces suppressions amèneront l'État, les hôpitaux et les collectivités territoriales à fermer et à privatiser des services entiers.

Pour mettre en œuvre un système de performance initiée par la LOLF, la bourgeoisie a besoin de mettre en cause le statut des fonctionnaires. Fini l'emploi à vie, le recrutement par concours et le déroulement de carrière à l'ancienneté. Place à des contrats de droit privé, flexibles en fonction des besoins de l'administration et aux salaires au mérite, à la tête du client.

UN PACTE POUR LIQUIDER LES

STATUTS

« *C'est pour cela que j'ai souhaité que ce grand débat public sur l'avenir de notre fonction publique soit conduit par le Premier Ministre François Fillon avec le concours d'Eric Woerth et d'André Santini. Cette conférence sur les valeurs, les missions et les métiers de la fonction publique, qui s'ouvrira début octobre, se déroulera jusqu'en mars 2008. C'est pour cela également que je propose d'organiser davantage le dialogue social dans l'administration autour du service plutôt que des corps, parce que le dialogue social ne consiste pas à passer en revue des centaines d'actes administratifs individuels mais à discuter ensemble d'une politique de gestion des ressources humaines. Toutes les propositions que je viens de formuler, je le souligne, sont autant de thèmes de négociation et de concertation avec les organisations syndicales.* »

Sarkozy prévoit, dans la Fonction publique, un processus de concertation analogue à celui utilisé pour faire passer, cet été, la loi d'autonomie des universités et la loi limitant le droit de grève (voir article dans ce même numéro) ; il procède de même en ce qui concerne les régimes spéciaux (SNCF, RATP, EDF...).

Ainsi, le cadre du débat national sur l'avenir de la Fonction publique est donné par Sarkozy : le dialogue social doit permettre d'éclater le statut en essayant de désamorcer les résistances.

Quatre conférences ont été mises en place : la première sur les valeurs, les missions et les métiers de la Fonction publique s'est tenue 1er octobre 2007 ; la deuxième sur le pouvoir d'achat le 8 octobre ; la troisième sur la rénovation du dialogue social le 15 octobre et la quatrième sur les parcours professionnels le 29 octobre.

La première conférence sur les "valeurs" doit s'achever fin mars 2008, les trois autres devant se terminer avant la fin de l'année 2007. Elle marque le début d'un débat national de plusieurs mois, jusqu'en avril, qui débouchera sur un "livre blanc" fixant les grandes orientations des fonctions publiques (d'État, territoriale et hospitalière).

« CE N'EST PAS UN DÉBAT POUR LE DÉBAT, C'EST UN DÉBAT POUR AGIR »

Puis le Directeur Général de l'administration de la Fonction publique a ouvert la 1ère conférence sur les valeurs, les missions et les métiers en rappelant que « *ce n'est pas un débat pour le débat. C'est un débat pour agir* » en insistant sur la performance, la prise en compte du professionnalisme, la valorisation et la reconnaissance des compétences, l'efficacité, l'efficience, ce qui suppose la mise en cause de l'accès par concours.

La 2ème conférence sur le pouvoir d'achat s'est ouverte sur un constat : le statut des fonctionnaires « *contribue à des incohérences observées dans la hiérarchie et la structure des salaires, empêchant la politique de rémunération de jouer son rôle d'accompagnement des parcours professionnels et de prise en compte de l'effort*

Mi-novembre doit se tenir la séance du Conseil de modernisation des politiques publiques en présence de Sarkozy pour un bilan-étape de la révision générale des politiques publiques.

Il est intéressant de constater que des dirigeants de syndicats et partis ouvriers siègent comme membres permanents de la conférence aux côtés de représentants du patronat et d'anciens ministres bourgeois. Ainsi Aschiéri, secrétaire général de la FSU, Canon, secrétaire général de la fédération des fonctionnaires CGT, Nogues, secrétaire général de la fédération FO Fonction publique et Derosier, président PS du CSFPT siègent aux côtés de Bassanini. Siègent aussi Jean-Paul Delevoy (de 2002 à 2004, il a été ministre de la Fonction publique, de l'aménagement du territoire et de la réforme de l'État, engageant notamment la réforme de l'ENA et celle de la retraite des fonctionnaires) et Noëlle Lenoir, anciens ministres de Chirac ; il faut ajouter des représentants du patronat français comme Louis Schweitzer ancien PDG de Renault, Bernard Spitz membre club des amis de la Lolf, Henri Proglio, président de Veolia Environnement, Geoffroy Roux de Bezieux, président de « Croissanceplus », l'association des entreprises à forte croissance qui défend le rôle des entrepreneurs dans la création de richesses et d'emplois en France. Rien que cela !

La participation de ces représentants du patronat au débat national atteste de la volonté de privatisation de la Fonction publique. D'autant que le cadre donné par Sarkozy a été corroboré par son premier ministre Fillon : « *Reprenant l'expression de Nicolas Sarkozy, François Fillon a appelé à une « révolution culturelle », ce qui suppose de « bousculer de vieilles habitudes » et de permettre aux nouveaux entrants de « choisir entre le statut de fonctionnaire et un contrat privé négocié de gré à gré.* » L'objectif du gouvernement est de scinder la Fonction publique par la mise en place d'un contrat de droit privé pour les nouveaux agents comme cela fut le cas à la Poste et à France Télécom.

collectif ou individuel et expliquant en large partie la difficulté des chantiers de modernisation de la fonction publique. »

Alors que FO déplore que « *le compte n'y est pas* », les ministres Woerth et Santini ne font valoir que des « *mesures salariales très ciblées à effet immédiat* ». Ainsi le ministre Woerth a-t-il annoncé fin octobre les saupoudrages habituels pour quelques agents bloqués en fin de carrière, le rachat d'heures bloquées sur des Comptes épargne temps et le paiement dans les hôpitaux d'heures supplémentaires. Ce n'est ni l'augmentation du point d'indice, ni le rattrapage du pouvoir d'achat pour tous les fonctionnaires mais le paiement d'heures dues !

Pour la 3ème conférence sur la réforme du dialogue social, un diagnostic partagé doit se dégager sur la base

de plusieurs rapports, enquêtes et rapports administratifs récents, parmi lesquels on peut citer le Livre Blanc sur le dialogue social (rapport Fournier, 2002), le rapport sur La modernisation du dialogue social (rapport Chertier, avril 2006), le rapport sur le financement et la représentativité syndicale (rapport Hadas-Lebel, mai 2006).

RÉFORME DES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES ET LIQUIDATION DU STATUT.

Le 15 octobre 2007, André Santini a ouvert la conférence sur le dialogue social :

« Cette conférence sociale s'inscrit dans le cycle de discussions et de conférences sur la Fonction publique, lancé le 1^{er} octobre par le Premier ministre.

Les quatre conférences – sur les valeurs, les missions et les métiers de la Fonction publique ; sur le pouvoir d'achat ; sur le dialogue social ; et sur les parcours professionnels – traduisent un dialogue social de grande ampleur d'un format inédit et ambitieux.

En effet, l'ensemble des sujets impliquant l'organisation des services, les conditions de travail des agents, les objectifs d'une refondation du statut de la Fonction publique, va être abordé au cours d'ateliers de travail et de discussion sur une période intensive de près de deux mois.

La conférence sur le dialogue social qui s'ouvre aujourd'hui, et qui devrait se terminer le 17 décembre 2007, va aborder les thèmes suivants :

- le renforcement du dialogue social interministériel et inter-fonctions publiques ;*
- la réforme des Commissions administratives paritaires ;*
- le renforcement de la légitimité des Comités techniques paritaires ;*
- la modernisation des critères de représentativité ;*
- le renforcement de la place de la négociation ;*

LA GESTION INDIVIDUALISÉE CONTRE LES GARANTIES STATUTAIRES.

Enfin la 4^{ème} conférence sur les parcours professionnels doit permettre de valoriser les qualifications et les compétences de chaque agent public tendant vers une gestion plus individualisée des carrières ce qui suppose de mieux tenir compte de leurs parcours professionnels et de leurs conditions de travail.

La conférence sur les parcours professionnels et les conditions de travail se réunira une première fois le 29 octobre 2007 et poursuivra ses travaux au cours du dernier trimestre 2007. Elle traitera du recrutement, de la formation, de la gestion, de la mobilité, de l'évolution professionnelle et des conditions de travail.

Les corps de fonctionnaires (et leurs statuts particuliers) doivent être liquidés au profit de métiers. L'accès à la Fonction publique se fera sur la base de la validation des acquis et en appréciant le parcours du candidat.

Au cours des derniers mois, des discussions nourries se sont menées entre les représentants de l'administration et les organisations syndicales. Elles pourront aussi servir de base aux partenaires réunis lors de la conférence.

- et la modernisation des droits et moyens des organisations sociales.*

Cette conférence a pour but de revisiter le cadre du dialogue social hérité du statut général établi en 1946. Il ne s'agira pas de remettre en cause des choix fondateurs mais de concrétiser le principe de « participation » plus en phase avec les attentes des agents publics d'aujourd'hui.

Cette conférence est animée par la conviction que la qualité du service public passe par la qualité du dialogue social. Une réunion d'étape à la conférence sur le dialogue social est prévue pour novembre. »

Les Commissions administratives paritaires (CAP) sont des instances paritaires permettant aux représentants syndicaux de veiller à l'application des règles statutaires (barème, ancienneté...) en matière de mutation, d'avancement... Il s'agit d'empêcher les passe-droits, de limiter la concurrence entre les agents. La création des CAP est organiquement liée au statut. Pour liquider le statut, il faut « réformer » les CAP, les vider de leur contenu initial (faute de pouvoir les supprimer). Les Comités techniques paritaires ont un rôle foncièrement différent : il s'agit d'associer les dirigeants syndicaux à la mise en œuvre de la « réforme » de l'État, c'est à dire de liquidation des acquis statutaires, de suppression massive de postes (ainsi les multiples fusions de services font l'objet de passage en CTP). La « réforme » des CAP, le renforcement des CTP, doit permettre d'associer plus étroitement les représentants syndicaux aux restructurations multiples que vont engendrer les milliers suppressions de postes.

Cette réforme a pour but d'accroître la concurrence entre les salariés du secteur public en individualisant les rapports de travail. Le recrutement par concours organisé sur la base d'un diplôme (CAP, Bac, Licence, Bac+5) définissait une même qualification et un même niveau de salaire pour chaque catégorie (A, B, C). L'ancienneté primait pour les évolutions de carrière et la rémunération était fonction du point d'indice commun à tous selon des grilles hiérarchisées (et définies selon le diplôme et le concours de recrutement).

Le statut de la Fonction publique a été arraché par la mobilisation révolutionnaire qui a surgi à l'issue de la Deuxième Guerre mondiale, mobilisation qui mettait en cause l'existence même de l'État bourgeois. Par peur de tout perdre (et avec l'aide des appareils syndicaux, de la SFIO, du PCF qui après avoir appelé à « rendre les armes » a exhorté les ouvriers à « retrousser les

manches »...), la bourgeoisie a lâché un statut limitant la concurrence entre les agents de la Fonction publique (même si ce statut comporte également des obligations contraignantes pour les fonctionnaires : devoir de réserve, continuité du service public, mutabilité etc.). Ce statut a été également ébranlé par les lois de décentralisation de 1983-84 qui a éclaté la Fonction

publique en trois morceaux : État, collectivités locales et hôpitaux. Cependant, le statut général est commun aux trois Fonctions publiques avec le même indice général, le principe de recrutement par concours et un déroulement de carrière à l'ancienneté.

DES SYNDICATS « CRITIQUES » ?

Quelles ont été les réactions syndicales à ce plan d'attaque ?

Tout d'abord face à l'annonce faite par Sarkozy d'en finir avec le statut général, aucune fédération de fonctionnaires n'a affirmé la revendication claire : défense inconditionnelle du statut ! Aucune n'a affirmé le refus de participer au « grand débat » du gouvernement.

"Lundi, c'est grand-messe, c'est tout. Je n'attends pas grand-chose", dit Gérard Aschiéri avant de se rendre à la première conférence. Au-delà, "j'ai des doutes, je me demande si toute la conférence ne risque pas d'être l'habillage de décisions déjà prises parce que le discours du président de la République donne une certaine orientation", ajoute-t-il.

La CGT se dit de son côté "extrêmement réservée sur la manière dont ces conférences sont organisées". "Nous craignons qu'il ne s'agisse que de cautionner les projets du président de la République", explique Jean-Marc Canon, secrétaire général de la fédération fonctionnaires de la CGT.

"On est sceptique", dit pour sa part Gérard Noguès, secrétaire général de **FO-Fonction publique**.

La "révolution culturelle" souhaitée par le chef de l'État porte notamment sur l'individualisation des rémunérations, une plus grande prise en compte des résultats, une gestion par métiers et plus de mobilité du public vers le privé. En outre, dans la Fonction publique d'État, Sarkozy a confirmé le non remplacement d'un fonctionnaire partant à la retraite sur deux ; cela s'ajoute aux quelque 22.900 postes supprimés en 2008. Parallèlement aux quatre conférences, le gouvernement a engagé une "révision générale des politiques publiques" (RGPP) pour "remettre à plat l'ensemble des missions de l'État" avec une "triple exigence d'efficacité, de qualité du service rendu et d'économie dans la gestion des finances publiques". Les syndicats remarquent la coïncidence des calendriers, Gérard Aschiéri, soulignant que "les premières conclusions de la RGPP sont mi-novembre alors que les conférences auront à peine commencé".

Tous les responsables syndicaux, FSU, CGT et FO et ceux du PS et du PCF critiquent les intentions de Sarkozy mais aucun ne réaffirme les véritables revendications des agents. Toutes se situent sur le terrain du gouvernement : celui des « réformes nécessaires ».

LE RÔLE DES « CONTRE PROPOSITIONS » : JUSTIFIER LA NÉCESSITÉ RÉFORMES.

Ainsi, la FSU a lancé une « lettre ouverte au président de la République pour améliorer la réussite scolaire de tous les jeunes », en laissant entendre que le gouvernement de Sarkozy pourrait faire un autre budget, une autre politique. Il n'y a que des bureaucrates syndicaux pour croire et faire croire que Sarkozy puisse faire une politique satisfaisant les travailleurs.

Quant à la CGT, elle fait des propositions permettant au gouvernement d'avancer dans la mise en cause du statut. Au lieu de défendre les qualifications, le recrutement unique par concours, la direction de l'Union des fédérations de fonctionnaires parle de « reconnaissance de l'expérience professionnelle ». Au nom du combat contre la précarité elle incite les employeurs publics à recruter des agents hors statut puisqu'elle revendique la titularisation des non-titulaires et appelle à une « transparence dans le recrutement notamment dans les situations de recrutement sans concours ».

La direction de la CGT a également défendu la refonte des grilles indiciaires (ex catégorie C) : cela a aidé le gouvernement Chirac à allonger au final le déroulement des carrières et à accroître le nombre de fonctionnaires recrutés sans concours, notamment dans la territoriale.

Aujourd'hui, la CGT revendique 10% du temps de travail consacré à la formation alors que la transposition du « droit individuel » à la Fonction publique aboutit à une diminution considérable des temps de formation (minimum obligatoire de 3 jours par an). C'est notamment le cas depuis la loi de février 2007 de modernisation de la Fonction publique territoriale qui a réduit à peu de chagrin la formation professionnelle payée par l'administration.

Enfin, en développant son nouveau statut du salarié, la CGT ouvre la porte au patronat pour mettre en cause les garanties collectives puisqu'il y aurait des droits individuels cumulables et transférables. Aujourd'hui la défense individuelle des travailleurs ne peut se réaliser que sur la base de la défense des acquis collectifs, lesquels ont été transcrits dans le code du travail, les conventions collectives et le statut de la fonction publique. Or, mettre au centre les droits individuels c'est ouvrir la voie à la liquidation des acquis collectifs et donc permettre au patronat de s'exempter de ses obligations en matière de recrutement, de condition de travail et de licenciement.

La CGT entend également prendre une part active dans la cogestion, le dialogue social que Sarkozy appelle de

ses vœux. Elle revendique de nouveaux droits de contrôle dans les comités techniques paritaires et les organismes consultatifs, lesquels sont des chambres d'enregistrement des réformes de structures.

Quant à FO, elle a soutenu la refonte des grilles indiciaires (ex catégorie C) et revendique la titularisation des non-titulaires. Si la fédération des fonctionnaires entend, avec un verbe très radical, défendre le statut, le pouvoir d'achat par la défense du point d'indice, cela ne l'empêche pas de participer à toutes les réunions de concertation et d'aider ainsi le gouvernement à faire passer sa politique.

Le Parti socialiste demande «*au gouvernement de*

répondre au plus vite à l'urgence immédiate pour tenir compte de la hausse des prix en 2007, et éviter une nouvelle dégradation du pouvoir d'achat des fonctionnaires». Mais Sarkozy peut-il faire une politique qui satisfasse la classe ouvrière ?

Quant au PCF, il dit vouloir défendre les services publics, mais il ne dit mot de la défense des statuts. Il prône à longueur de pages la cogestion des services publics, des entreprises publiques par les « usagers » et les représentants des personnels mais les entreprises privées sont les principaux « usagers » des services publics. Il s'agit alors de permettre au patronat de gérer les « services publics » comme des entreprises !

FRONT UNIQUE POUR LA DÉFENSE INCONDITIONNELLE DU STATUT DES FONCTIONNAIRES.

Au nom du fait qu'il ne faut pas faire la politique de la chaise vide, ils justifient leur présence en disant vouloir porter des revendications. Mais la première exigence à adresser aux fédérations de fonctionnaires, aux confédérations ouvrières (au PS, au PCF), c'est de défendre les véritables revendications des personnels.

- **Défense inconditionnelle du statut de la Fonction Publique :**

- recrutement uniquement par concours national
- contre les attaques sur le droit à pensions : 37,5 annuités pour tous, public comme privé ! Maintien des régimes spéciaux !
- maintien des corps et des statuts particuliers : abrogation des décrets Jacob et des lois de modernisation des Fonctions publiques d'État et de la territoriale !

- **Aucune suppression de postes :**

- remplacement de tous les départs à la retraite,
- rétablissement de tous les postes supprimés,

- recrutement massif de fonctionnaires statutaires par ouverture du nombre de poste aux concours !

- **Contre les réformes structurelles :**

- à bas la fusion Unedic-Assedic ! Maintien des deux entités !
- à bas la nouvelle carte judiciaire !
- à bas la fusion DGI/DGCP ! Maintien des deux entités !
- maintien de la carte scolaire !

- **Augmentations des traitements :**

- par augmentation du point d'indice !
- pas touche à la grille !
- rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 1982 ! Au moins 25% !
- indexation automatique, du point d'indice sur l'augmentation des prix !

LE 18 OCTOBRE, LES TRAVAILLEURS AFFIRMENT LEUR VOLONTÉ DE COMBATTRE.

«*La CGT entend prendre toute sa place dans le grand débat public annoncé sur les valeurs, missions et métiers de la Fonction publique. Elle se mobilisera pour informer, proposer, débattre partout avec les citoyens et les agents sur la nécessité de répondre aux besoins nouveaux.* » De même que la CGT, toutes les fédérations de fonctionnaires se sont engagées dans le « débat public » du gouvernement sur l'avenir de la Fonction publique alors même que l'objectif avoué est de conduire à la privatisation.

Ainsi, à la sortie de la première conférence sur les valeurs, missions et métiers, les fédérations de fonctionnaires ont publié le 1er octobre le communiqué suivant :

«*La conférence de ce matin dans la continuité du discours de Nicolas Sarkozy n'a pas apporté de réponse aux revendications portées par les fédérations de fonctionnaires*

- *Pour le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat et l'ouverture immédiate de négociations salariales*
- *Pour un emploi public statutaire basé sur les besoins réels en matière de services publics*
- *Pour préserver et améliorer le statut de la fonction publique et l'indépendance des personnels*
- *Pour un service public de qualité et de proximité répondant encore mieux aux besoins de toute la population.*

Les fédérations de fonctionnaires conviennent de se revoir le 26 octobre pour décider des modalités d'une action nationale à la mi novembre indépendamment des initiatives décidées d'ici là.

CGT-CFDT -FO- UNSA- FSU- CFTC- Solidaires »

Mais, tout en continuant à siéger dans les diverses instances, la pression dans les syndicats de

fonctionnaires a amené leurs dirigeants à sortir séparément des communiqués appelant à une journée d'action, le 18 octobre (jour où les fédérations de cheminots, de la RATP appelaient à la grève contre la liquidation des régimes spéciaux).

C'est la CGT Fonction publique qui, le 2 octobre, appela la première à la journée du 18 octobre. Mais cet appel s'est effectué sur le terrain des négociations en cours puisque « *pour la Cgt, d'autres choix sont possibles* ».

Les travailleurs du public étaient invités à des « actions » : « *Faisons de la journée du 18 octobre un moment fort d'expressions des revendications des salariés en terme de développement des services publics, du pouvoir d'achat et des retraites. Participons nombreux à toutes les initiatives de déploiements, de rassemblements, de manifestations pouvant aller jusqu'à la grève.* »

Pas un mot sur la défense du statut, contre les milliers de postes, pour la défense des régimes spéciaux, contre les fusions aux Finances

Puis, le lendemain, ce fut le tour de la FSU : « *elle appelle les personnels à s'engager dans l'action ce jour-là (grèves, manifestations, rassemblements...)* ». Résultat : en l'absence d'appel national, ce fut académie par académie que les syndicats (Snes, Snuipp) décidèrent ou non de la grève.

Quant à la Fédération Générale des Fonctionnaires FO, si elle emboîte le pas le 5 octobre en appelant à la

FRONT UNIQUE DES ORGANISATIONS OUVRIÈRES, PARTIS ET SYNDICATS CONTRE SARKOZY

Mais c'est au 20 novembre que les fédérations de la fonction publique décidèrent de renvoyer la mobilisation.

« *Les organisations CGT, CFDT, FO, UNSA, FSU, SOLIDAIRES et CFTC de la Fonction publique appellent tous les agents des trois versants de la Fonction publique (État, territoriaux, hospitaliers) à faire grève, à se rassembler et à manifester le 20 novembre 2007 dans toute la France, sur nos exigences en matière de salaires, d'emploi public, de défense du service public, de ses missions et du statut de la Fonction Publique.* »

Les responsables syndicaux se disent « *très en colère* » après l'entrevue avec le ministre Woerth sur le pouvoir d'achat ; Bernard Derosier, Président PS du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale déclare : « *Pouvoir d'achat des fonctionnaires : absence d'ambition du Gouvernement* ». Mais, tous continuent de discuter et négocier avec Sarkozy et son gouvernement.

Il est question d'une prochaine mobilisation des fonctionnaires le 20 novembre ; les fédérations de cheminots prévoient une grève reconductible à partir du

mobilisation pour le retour à 37.5 années de cotisations, elle ne dit pas clairement « *défense inconditionnelle des régimes spéciaux* » et elle ne dit pas un mot sur la liquidation programmée du statut. Il est en effet difficile pour les dirigeants de Force ouvrière de combattre ces réformes puisqu'ils sont investis comme leurs homologues des autres syndicats dans les négociations avec le gouvernement.

À la SNCF, à la RATP, la journée du 18 était organisée comme « *une journée d'action* » pour faire pression sur le gouvernement, pour « *négocier* » et non pour imposer le retrait.

En dépit de cela, l'ampleur de la grève a montré que les travailleurs étaient prêts à engager un puissant mouvement pour briser l'offensive de Sarkozy et imposer, par la grève générale de la Sncf, de la Ratp, le retrait du projet gouvernemental. (officiellement 73,5% de grévistes à la Sncf, 58% à la Ratp, c'est-à-dire davantage que lors des grèves de 1995 (en défense des régimes spéciaux) et de 2003 (défense des régimes des fonctionnaires).

Dans la Fonction publique, en dépit du sabotage organisé (division syndicale, refus d'avancer les véritables revendications des agents...), la grève toucha nombre de services. Aux manifestations (plus importantes que ce que la presse prévoyait), participèrent des agents, des travailleurs de différentes entreprises, des étudiants, qui affirmaient ainsi leur volonté de combattre toute la politique de ce gouvernement.

13 octobre. La CFDT, confédération à la botte du patronat voit d'un mauvais œil la convergence des mobilisations car aux dires de Chérèque « *une telle convergence constituerait en effet un «mouvement politique» contre le gouvernement, ce qui n'est selon lui pas le rôle des syndicats* ». Le Reste, secrétaire général de la CGT-cheminots indiquait le 30 octobre « *nous avons encore besoin d'échanger [entre responsables CGT], car nous sommes sur une action syndicale de contestation d'une réforme des régimes spéciaux et non pas sur une action politique pour renverser le gouvernement comme le laisse croire le gouvernement* »

Pour les travailleurs, l'urgence, c'est que se réalise le Front unique des organisations ouvrières, CGT, FO, FSU, PS et PCF contre Sarkozy, contre son gouvernement.

Front unique pour la défense des véritables revendications ouvrières (défense inconditionnelle des régimes spéciaux, du statut des fonctionnaires, du pouvoir d'achat, rétablissement des postes) ; Front unique pour engager un combat d'ensemble contre Sarkozy ce qui suppose de rompre avec lui.